

SYNTHÈSE 2020-2025

Schéma départemental de développement de la lecture publique

Des médiathèques innovantes,
inclusives et accessibles, à proximité
de chaque Seine-et-Marnais



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

ÉDITO



Jean-François PARIGI

Président du Département
de Seine-et-Marne



Véronique VEAU

Vice-présidente en charge
de la culture et du patrimoine

L'accès de tous les Seine-et-Marnais à la culture, où qu'ils vivent sur le territoire et quelle que soit leur condition physique ou sociale, est une priorité absolue du Département.

Conscient du rôle fondamental des médiathèques dans la transmission des savoirs, la majorité départementale a défini une stratégie ambitieuse et pragmatique, formalisée par le schéma de la lecture publique 2020-2025.

À travers ce schéma, le Département s'engage pour que chaque Seine-et-Marnais ait accès à une médiathèque adaptée à ses besoins.

Nous nous attèlerons pour cela à densifier le réseau de lecture publique dans les zones les moins équipées, tout en accompagnant les collectivités, les intercommunalités et les médiathèques du département dans leurs projets.

Pour ce faire, le Conseil départemental adapte sa politique d'accompagnement financier, en investissement et en fonctionnement, et s'appuie sur la technicité de la Médiathèque départementale, engagée au quotidien auprès des collectivités.

En facilitant l'accès des Seine-et-Marnais à la culture, la présence d'équipements offrant des ressources et des services diversifiés, au sein d'espaces accueillants, contribuera également à la qualité de vie de chacun et à l'attractivité de la Seine-et-Marne.

LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN PLUS DE 200 MÉDIATHÈQUES ET LIEUX DE LECTURE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

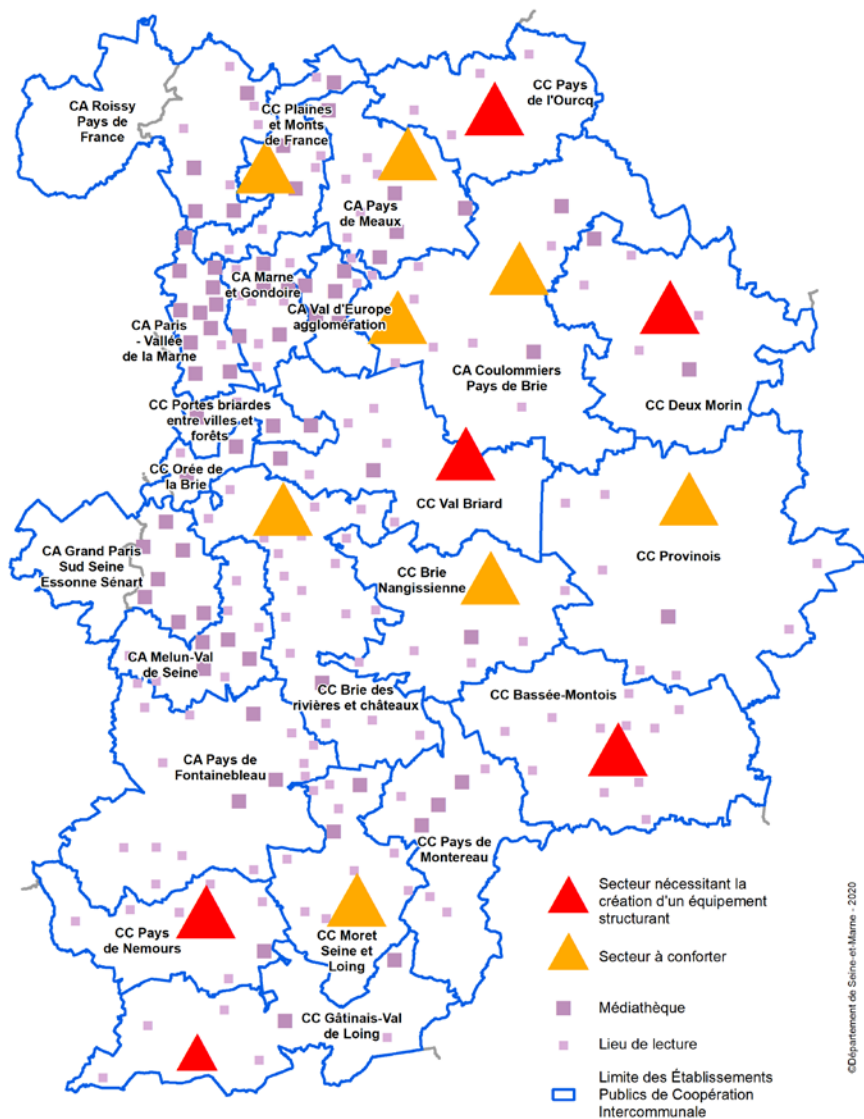


- **Ingénierie** : conseil aux élus et aux professionnels de la lecture publique en matière de programmation, de création, de réhabilitation, d'aménagement des médiathèques, de projet d'établissement, de gestion, d'informatisation, de montage de dossiers de subventions, de montage de projets.
- **Formation** : formation initiale des médiathécaires, formation thématique des acteurs de la lecture publique et des acteurs éducatifs et sociaux.
- **Développement culturel et médiation** : accompagnement à la construction d'une politique culturelle en médiathèque, mise en place d'actions de lecture publique (Premières pages, Mois du film documentaire, Fête du film d'animation, résidences d'auteurs, etc.).
- **Accompagnement documentaire** : prêt aux médiathèques de collections imprimées, audiovisuelles et numériques, de supports d'animation, d'expositions...



**Afin que chaque Seine-et-Marnais
puisse accéder à une offre de lecture
publique de qualité et de proximité**

LA LECTURE PUBLIQUE EN SEINE-ET-MARNE



©Département de Seine-et-Marne - 2020

Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DSIN - D. Asselin - juillet 2020
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG - Médiathèque





LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE 2020-2025

→ **3 axes pour la lecture publique
en Seine-et-Marne :**

Axe 1 :

**Pour une équité d'accès sur le territoire
seine-et-marnais**

Axe 2 :

**Pour des médiathèques inclusives et ouvertes
à tous les publics**

Axe 3 :

**La Médiathèque départementale, experte
auprès des territoires**



Axe 1 : **Pour une équité d'accès à la lecture publique sur le territoire seine-et-marnais**

/ Pour une Seine-et-Marne sans « zone blanche »

Se donner pour objectif que chaque Seine-et-Marnais ait accès à une offre de qualité à moins de 15 minutes de son domicile.

/ Pour des médiathèques accessibles

Rendre les médiathèques accessibles à l'ensemble des publics, et particulièrement aux personnes en situation de handicap, du point de vue du bâti et de l'offre de service (collections, numérique, action culturelle, etc.).

/ Pour des médiathèques adaptées aux nouveaux usages

Permettre aux médiathèques d'améliorer leurs conditions d'accueil.

/ Pour des médiathèques, maillons forts de la politique culturelle au sein de leur territoire

Accompagner techniquement et financièrement les médiathèques dans la rédaction de leur PCSES (Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social) et la mise en œuvre de leur politique de lecture publique.

/ Pour des médiathèques revalorisées et aux missions renforcées

Mettre en valeur l'attractivité des médiathèques et leur impact sur les populations.

LES PLUS +++

- un accompagnement en ingénierie pour la création de médiathèques hybrides, de CDI médiathèques publiques, ou l'implantation de médiathèques temporaires ;
- un accompagnement à la mise en place de sites internet et de portails accessibles ;
- un accompagnement financier aux travaux de mise en accessibilité et à l'acquisition de matériels et de logiciels adaptés aux personnes en situation de handicap ;
- des aides aux travaux de réaménagement intérieur, de remplacement du mobilier et d'acquisition de matériels informatiques.

Axe 2 : **Pour des médiathèques inclusives et ouvertes à tous les publics**

/ Pour des médiathèques au cœur des politiques culturelles, sociales et éducatives

Accompagner les médiathèques dans l'évolution de leurs missions et le renfort de leurs partenariats.

/ Pour des médiathèques participatives et citoyennes

Développer les pratiques participatives en médiathèque et former aux enjeux citoyens et de développement durable (réduction des inégalités, égalité femme/homme, droits des minorités...).

/ Pour des médiathèques en pointe dans la réduction de la fracture numérique

Accompagner techniquement les projets menés par les médiathèques, notamment en secteur rural (montage de partenariats avec les acteurs territoriaux de la médiation numérique et sociale, prêt de ressources, animation d'une communauté numérique...).

LES PLUS +++

- le Contrat Départemental Lecture (CDL) pour accompagner techniquement et financièrement des projets culturels, sociaux et éducatifs avec les acteurs locaux ;
- l'accompagnement des structures accueillant les jeunes enfants (crèches, RAM, médiathèques) dans des actions de sensibilisation à l'éveil culturel ;
- des parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et des résidences au sein des collèges ;
- la mise en place d'actions d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) en partenariat avec les médiathèques territoriales ;
- des formations aux démarches participatives (Biblioremix®, design de service...) ;
- l'aide à l'embauche d'un animateur numérique ;
- l'accompagnement technique et financier à la création de services numériques.

Axe 3 : **La Médiathèque départementale, experte auprès des territoires**

/ La Médiathèque départementale, laboratoire de l'innovation

Positionner la Médiathèque départementale comme un laboratoire d'idées, en veille sur les formats innovants de création numérique, la valorisation des collections et la création contemporaine.

/ La Médiathèque départementale, centre ressource

Développer la politique documentaire de la Médiathèque départementale pour s'adapter aux évolutions des besoins des Seine-et-Marnais, notamment les publics en situation de handicap, éloignés de la lecture ou empêchés.

/ La Médiathèque départementale, animatrice du réseau départemental de lecture publique

Animer le réseau à travers un espace collaboratif en ligne, des événements fédérateurs et des rencontres professionnelles thématiques.

/ La Médiathèque départementale, centre de formation adapté aux nouveaux enjeux

Faire évoluer les formations dispensées par la Médiathèque départementale pour être au plus près des besoins des médiathécaires et des acteurs territoriaux.

LES PLUS +++

- une expérimentation, dans les murs de votre médiathèque, des outils avancés du numérique (fablabs, résidences numériques...);
- de nouveaux fonds : Dys, Français Langue Étrangère pour personnes allophones (FLE), Facile À Lire (FAL), ...;
- la refonte du site internet de la Médiathèque départementale, de manière à le rendre plus interactif;
- des formations territorialisées, des dispositifs de formations-actions et des parcours individualisés de formation initiale et continue.

LES AIDES DU DÉPARTEMENT

Afin d'atteindre ses objectifs en matière d'aménagement du territoire, le schéma départemental de développement de la lecture publique propose un accompagnement volontariste à destination des EPCI et des communes au travers de la politique contractuelle, renforcée de nouveaux dispositifs en fonctionnement

SOUTIEN EN INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CONTRACTUELLE

(Contrats Intercommunaux de Développement ou Fonds d'Aménagement Communal)

- **construction, extension ou restructuration** de médiathèques (y compris mobilier et informatique) ;
- **bonus « zone blanche »** sur l'enveloppe des CID ou des FAC (à destination des territoires jugés prioritaires dans le schéma et portant un projet de lecture publique) ;
- **réaménagement de médiathèques** (travaux intérieurs et/ou changement du mobilier lié à l'accueil du public) ;
- **programmation, construction ou extension d'équipements CDI médiathèques publiques** ;
- **construction de médiathèques temporaires** (installation d'équipements provisoires dans l'attente d'un équipement répondant aux normes de lecture publique) ;
- **mise en accessibilité du bâti** (mise en conformité des médiathèques avec la loi « handicap ») ;
- **acquisition d'un véhicule navette électrique** par les EPCI.

LES AIDES DU DÉPARTEMENT

SOUTIEN EN INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE

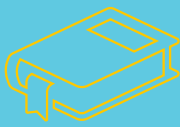
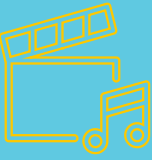
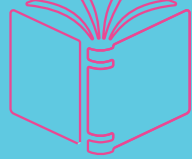
- **Petit équipement mobilier ;**
- **Équipement informatique et création de services multimédia ;**
- **Matériel informatique adapté** pour les publics en situation de handicap.

SOUTIEN EN FONCTIONNEMENT

- **Aide à l'emploi : à destination des EPCI** (postes statutaires de coordinateur de lecture publique, coordinateur numérique, médiathécaire médiateur) **ou, à défaut, des communes** (poste incluant une dimension de coopération intercommunale) ;
- **Contrat Départemental Lecture (CDL) : contrat permettant d'accompagner des projets croisant médiathèques, acteurs culturels, éducatifs, sociaux, numériques, etc.** (actions de médiation, interventions, formation des acteurs, collections, assistance à maîtrise d'ouvrage, etc.) dans un objectif de mixité des publics et de conquête de nouveaux publics.

Retrouvez la version complète

du schéma de développement de la lecture publique en ligne
sur le **site seine-et-marne.fr**
ou sur **mediatheque.seine-et-marne.fr**



SEINE & MARNE 7
LE DÉPARTEMENT

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 Melun cedex
01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr

